

Annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Granvilliers (Oise), lors de la séance du 18 messidor an II (6 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Granvilliers (Oise), lors de la séance du 18 messidor an II (6 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 421;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25877_t1_0421_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

[Armes, 14 prair. II] (1).

« Législateurs,

Chargés d'une administration importante, puisque de son activité dépend la multiplicité des instruments qui doivent purger la terre des tyrans, nous venons nous rejouir avec le peuple français du peu de succès que les poignards ont eû auprès des représentants fideles d'un peuple libre, nous venons applaudir à l'énergie et à la fermeté que vous venez de montrer au milieu des assassins. Nous venons vous exprimer avec la République entière notre reconnaissance sur le decret salutaire que vous venez de rendre contre les satellites de la scélérate Albion; sur ce décret immortel qui donnera aux peuples égarés une idée juste du mépris que les republicains font d'une vie condamnée à l'esclavage, qui inspirera une terreur efficace à ceux que l'ambition et le crime ne cessent de faire mouvoir, qui anéantira les convulsions horribles qu'enfante l'agonie du despotisme, et qui mettra en un mot le peuple français à même de donner la paix aux peuples de l'Europe. Jusqu'à cette époque heureuse, vous demeurerez au poste honorable que vous occupez, et jusque là nous nous occuperons sans relâche de fabriquer des armes qui mettent à même le peuple français de seconder votre courage, de faire respecter vos vertus, et d'anéantir pour jamais les projets criminels et insensés des fumées royales ».

PAILLON aîné, BICHARD, GILLIN, MONET, DES-GRAND, BOISSIEUX, ALLOIS (*secrét.*), DUON, GUESSO-NEAU, BLACHON, B. FRECON, BERTRAND, MARCEL [et 4 signatures illisibles].

7

Les administrateurs du district de Granvilliers, département de l'Oise, annoncent à la Convention nationale que des biens d'émigrés, situés dans leur district, estimés 49,860 liv., ont été vendus 125,645 liv. et qu'il vont hâter la vente des autres.

Insertion au bulletin (2).

8

L'agent national de la commune de grand-Fresnoy, district de Compiègne, département de l'Oise, écrit au nom de ses concitoyens, que cette commune se félicite d'avoir vu naître le brave Geffroy; qu'il n'y existe pas un citoyen qui ne soit prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la sûreté de la représentation nationale et le maintien de la Constitution démocratique.

Mention honorable, insertion au bulletin. (3).

[Grand Fresnoy, 15 prair. II. Au présid. de la Conv.] (1)

« Citoyen président,

Honoré de la confiance de mes concitoyens, elle m'impose de ce moment un devoir à remplir bien satisfaisant pour moy, celui de t'inviter citoyen de vouloir bien être auprès de la Convention l'organe des citoyens de Fresnoy. Tu diras à toute la République que cette commune se félicite d'avoir vu naître dans son sein le patriote et brave Geffroy.

Dit aussy à la Convention qu'il n'existe pas un citoyen qui ne soit prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la sureté des représentants du peuple et le maintien de la constitution.

Dit aux braves Collot et Robespierre que le fer et le feu assassin stipendié par Pitt ne parviendra pas à nous moissonner d'aussy braves et incorruptibles patriottes. L'Être Suprême veille sur la Convention. Oui, il veille; pourrait-il sans devenir un être injuste lui refuser cette faveur après qu'elle a si solennellement reconnu son existence et l'immortalité de l'âme. Tu m'avouera citoyen président que si la hordes des fanatiques et des prêtres avez reçu de la Providence une faveur aussy marquante que celle de Collot ils nous étourdirait de criez miracles.

Aulieu que des republicains telle que ceux qui compose l'assemblée que tu a l'honneur de présider ne peuvent voir dans les diverses evenement de la vie que une cause et un effet naturel. Ils savent aussy ces philosophes que la suprême intelligence execute quelque fois ses desseins par les moyens les plus simples et les moins connus aux hommes même les plus éclairés.

Dit aussy à nos frères de Paris entre les mains desquelles repose la surreté des représentants du peuple que si il était possible qu'ils courent quelque danger qu'ils appelle à leurs secours toute la France. Les citoyens de Fresnoy s'empresseront de former de leurs corps à la Convention un rempart impenetrable. Se sera alors que l'on compteras dans cette commune autant de Geffroy qu'il y a de citoyens.

Soit bien persuadé citoyen président que tous mes concitoyens n'ont rien de plus à cœur que de vivres libres ou de mourir pour l'unité et l'indivisibilité de la République. S. et F. ».

DELAYEN (*agent nat.*)

9

Les membres composant le comité de surveillance de la Montagne de la commune d'Amiens (2), félicitent la Convention nationale sur le décret relatif aux infâmes Anglais; ils invitent la Convention à rester à son poste. « Achevez le bonheur de l'humanité, disent-ils: la postérité vous bénira d'avoir brisé les fers et rendu les Français à la liberté ».

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

1 C 308, p. 1196, p. 1.

2 Somme

3 P. V. XLII 56. J. P. n° 451. J. Sotter n° 1421. Ann. P. F. n° 214. rapporté par cette gazette dans un compte rend. du 14 mess.

1 C 308, p. 1217, p. 26

2 P. V. XLII 56.

3 P. V. XLII 56. J. Sotter n° 1421